



## Pas de demande d 'autorisation,pour deplacement de canalisation

Par **FARFALLA**, le **21/09/2017** à **15:03**

Bonjour

Je suis propriétaire et Syndic Bénévole mon locataire d'un local commercial a effectuer,la modification de la canalisation des eaux usées ,sans autorisation.

J'habite a proximité et j ai des problèmes avec mes Toilettes du a ces travaux.

Je lui ait présenté un devis,pour remise en état,car c est un branchement pirate.

IL ne veux pas payé,puis je démonté cette installation?

Quel sont mes recours?

Je vous remercie de votre aide.

Mireille